



SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Capacité Inter-Universitaire de Médecine tropicale



Niveau d'étude
visé
BAC +6 et plus



ECTS
120 crédits
crédits



Durée
2 ans



Composante
UFR de santé,
médecine
et biologie
humaine



Langue(s)
d'enseignement
Français

Parcours proposés

- Capacité de Médecine tropicale probatoire
- Capacité de médecine tropicale année 1
- Capacité de médecine tropicale année 2

Cette capacité offre également une formation générale pour la prise en charge de la pathologie d'importation et de la médecine des voyages.

Organisation

Présentation

En partenariat avec les Facultés de médecine Sorbonne-Université (ex Faculté Pierre et Marie Curie, UPMC, Paris 6) et Université de Paris (ex. Paris Descartes, Paris 7), cet enseignement est organisé par et à l'Université Sorbonne Paris Nord par le service des Maladies Infectieuses et Tropicales de l'Hôpital Avicenne (coordination Pr O. Bouchaud et Pr N. Vignier) et par l'IMEA-Fondation Internationale Léon Mba.

Objectifs

L'objectif de cette formation est d'apporter les notions indispensables de clinique, de thérapeutique, d'épidémiologie et de biologie pour exercer la médecine dans les pays en développement et particulièrement en zone tropicale et isolée.

Contrôle des connaissances

. 1ère année : l'enseignement est sanctionné par 3 épreuves :

- * Une épreuve pratique, notée de 0 à 20 (moyenne des 5 séminaires pratiques évalués en contrôle continu)
- * Une épreuve écrite anonyme notée de 0 à 20 (durée 1 heure), effectuée en fin d'étude et comportant :
 - * des questions d'épidémiologie
 - * des questions concernant des aspects cliniques, diagnostiques ou thérapeutiques
- * une épreuve de discussion de cas clinique
- * Une épreuve orale notée de 0 à 20 consistant en la présentation d'un exposé de 10 mn sur un support power point sur un sujet de médecine tropicale/santé internationale choisi en accord avec le tuteur. Il est recommandé aux capacitaires de s'y prendre largement à l'avance pour solliciter leur tuteur et préparer leur travail.



Pour valider la 1^{ère} année, le candidat devra obtenir une note supérieure ou égale à la moyenne sur l'ensemble des épreuves. Si ce n'est pas le cas, une épreuve orale de rattrapage notée de 0 à 20, 2 à 3 semaines après l'écrit est prévue.

. 2^{ème} année :

La validation de la 2^{ème} année repose sur la validation du stage pratique et sur la rédaction d'un mémoire clinique, bio-clinique ou épidémiologique. Le mémoire est validé après évaluation par un évaluateur indépendant et par le coordinateur. Le sujet du mémoire doit être accepté par le tuteur et le coordinateur.

Validation

Capacité Inter-Universitaire de Médecine tropicale.

Admission

Conditions d'admission

- * Admission sur dossier
- * Autorisation d'inscription pédagogique préalable à l'inscription administrative
- * Examen probatoire organisé à l'issue de la 1^{ère} semaine de cours : les reçus à l'examen probatoire sont autorisés à compléter leur inscription administrative. Cet examen se compose :
 - * D'une épreuve écrite d'une heure comportant des questions courtes portant sur divers aspects de la santé tropicale. L'objectif est de vérifier si les connaissances de base sont acquises (dans le cas contraire, il serait difficile pour l'étudiant de suivre l'enseignement)
 - * D'un entretien oral permettant au jury de s'assurer de la motivation des étudiants et de leur possibilité de trouver par eux-mêmes un stage pratique.

Public admis à s'inscrire :

- * Médecins installés en France, amenés à prendre en charge des pathologies du retour
- * Médecins exerçant ou désirant exercer leur activité (ou une partie de leur activité) dans des structures sanitaires du monde à faibles ressources financières. Cet enseignement est accessible aux médecins à diplôme étranger y compris hors Union Européenne.

(les médecins justifiant de 3 années d'activité professionnelle dont une partie significative en zone tropicale peuvent être dispensés de l'épreuve écrite du probatoire après accord du coordonnateur, s'ils sont titulaires d'un diplôme de Médecine tropicale et/ou de compétences reconnues dans le domaine. Ils ne sont pas dispensés de l'entretien).

Modalités de candidature

Candidature 2024/2025

1. . Candidatez sur le site : <https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat> **entre le 13 mai et le 30 septembre 2024**
2. . Créez votre compte (attention : le logiciel de candidature n'est pas forcément compatible avec les téléphones mobiles et les tablettes)
3. . Déposez vos pièces justificatives (au format PDF) : votre pièce d'identité en cours de validité, le diplôme d'État justifiant le niveau d'accès à la formation souhaitée, CV, lettre de motivation et copie de la carte vitale
4. . Validez vos informations
5. . Après acceptation de votre candidature par la commission pédagogique de la Capacité, un lien vous sera communiqué par mail afin de finaliser votre inscription administrative universitaire (attention : la **candidature** et l'**inscription** sont 2 étapes différentes).

Droits de scolarité

Coûts de la formation 2024/2025



1ère année : **251 € avant** le premier séminaire et l'examen probatoire

251 € après l'examen probatoire en cas de réussite à cet examen

2ème année : **502 €**

Contacts



Contacts

Contact administratif

Meriem SAFI

☎ 01 48 38 89 93

✉ sec2-sante@univ-paris13.fr

Coordination pédagogique

Laurie-Anne DEVOS

☎ 01.48.38.85.07

✉ coordo-du-diu@univ-paris13.fr

Responsable pédagogique

Olivier BOUCHAUD

Responsable Service VOIE

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant (Campus de Bobigny)

☎ 01 48 38 88 38

✉ orientationbobigny.voie@univ-paris13.fr

🌐 <http://www.scuio.univ-paris13.fr>

Responsable Service VOIE

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant (Campus de Villetaneuse)

✉ gestion.voie@univ-paris13.fr

🌐 <https://www.univ-paris13.fr/orientation/>

Responsable Formation continue

Contact formation continue

☎ 01 49 40 37 64

✉ acc-cfc@univ-paris13.fr

🌐 <http://www.fcu-paris13.fr/site/Home.html>

Responsable Formation continue

Contact validation des acquis

☎ 01 49 40 37 04

✉ svap-cfc@univ-paris13.fr



Organisation

Durée

2 ans

Début des cours : Octobre

Fin des cours : Juin

Volume horaire global :

1. . Enseignement théorique et pratique : 258 heures
2. . Stage : 6 mois (+ mémoire).

Dates des cours

Communiquées ultérieurement par le secrétariat pédagogique.

Organisation

1ère année : 245 heures

. 120 heures de cours théoriques sur les divers aspects du milieu et de la pathologie tropicale (7 modules)

. 125 heures d'enseignement sous forme de 5 séminaires pratiques de 4 à 10 demi-journées :

- * séminaire « médecine de voyage »
- * séminaire « gestion des outils de communication médicale »
- * séminaire interactif d'analyse de situations cliniques
- * séminaire de formation à l'épidémiologie appliquée
- * séminaire consacré au contrôle du paludisme

2ème année :

. Stage obligatoire de 6 mois à temps plein dans une formation sanitaire prenant en charge la pathologie tropicale et la santé internationale (hôpital, dispensaire, ONG, dispositif de santé publique, structure de recherche...). Le site de ce stage est obligatoirement en zone tropicale pour les étudiants ayant fait leur cursus médical en France ou en Europe mais également pour ceux ayant fait leurs études en zone tropicale mais sans y avoir exercé. Pour les étudiants ayant déjà une expérience de terrain en zone tropicale, avec une réelle pratique d'exercice en milieu tropical, ce stage peut se faire dans une structure en France ou en



Europe ayant une orientation en santé tropicale/santé internationale / One Health. Lorsqu'un étudiant a fait des études en zone tropicale mais sans expérience professionnelle, le lieu de stage se discutera au cas par cas mais devra a priori plutôt être fait en zone tropicale

. Mémoire (une trentaine de pages) portant sur le stage ou sur un thème qui sera proposé en accord avec le tuteur.

. Tutorat : chaque étudiant sera suivi pendant son cursus de 2 ans par un tuteur qui fera partie ou non du conseil pédagogique. Les tuteurs n'en faisant pas partie devront être habilités par le conseil pédagogique.

Le rôle du tuteur est prioritairement d'accompagner et de soutenir l'étudiant dans son cursus, de repérer d'éventuelles difficultés et de l'aider dans son travail personnel. Pour les étudiants étrangers faisant leur stage en France, le tuteur sera si possible son responsable de stage.

Programme

- * **Module 1 : Santé publique et principaux déterminants de l'influence de l'environnement sur la santé en zone tropicale et dans les pays en voie de développement (PED)**
- * **Module 2 : Les grands problèmes de santé publique en zone tropicale et dans les PED**
- * **Module 3 : Eau et santé en zone tropicale et dans les PED**
- * **Module 4 : Problèmes spécifiques de la pédiatrie en zone tropicale et dans les PED**
- * **Module 5 : La médecine au quotidien en zone tropicale et dans les PED**

Responsable de l'enseignement :

Pr Olivier BOUCHAUD –PU-PH – Université Sorbonne Paris Nord (USPN).

Capacité de Médecine tropicale probatoire

Capacité de médecine tropicale année 1

Capacité de médecine tropicale année 2